



MAIRIE
42220 COLOMBIER

Procès verbal - Réunion du Conseil municipal - En séance publique du 10 septembre 2020

Présents : Jean-Paul VALLOT – Caroline BERGERE – Brigitte GEOURJON – Marcel TAMET – Jean-Louis BERNON – Maxime GACHE – Gilles GALLEY – Jérôme GACHE - Françoise LECORNU - Patricia MELA - Ronan ARROUEZ.

Absent(s) excusé(s) : X

Auditeur : X

Secrétaire de séance : Ronan ARROUEZ

Ordre du Jour

→ Retrait partiel de la délibération des membres de la commission d'appel d'offre :

La dernière délibération prise prévoyait que Gilles GALLEY était désigné suppléant de Jean-Paul VALLOT. Toutefois, cette désignation ne devait pas faire l'objet d'une délibération mais d'un arrêté municipal.

Le conseil valide à l'unanimité la correction sur la forme de cette désignation qui sera donc effectuée par arrêté en cours. La délibération sera donc modifiée en conséquence.

→ Election des délégués au Parc du Pilat:

A été désigné titulaire à l'unanimité : Marcel TAMET
délégué suppléant : Jean-Paul VALLOT

→ Délibération demande de subvention programme voirie 2021:

La Commission s'est réunie le 31/07/2020 pour voir les chantiers concernant les voiries susceptibles d'être rénovées.

Premier devis pour la réfection de l'impasse du plateau (entre le Sauzet et le Verdier) = 22140 HT.

Le conseil délibère à l'unanimité pour monter un dossier de subvention pour la réalisation de ce chantier. Un appel d'offre sera réalisé.

→ Questions diverses :

- Brigitte GEOURJON évoque l'intérêt de monter un système d'information pour aider les familles victime d'un deuil. Ce sujet reste nébuleux pour beaucoup et il est serait utile de créer une aide technique dans l'accompagnement de ces familles dans les démarches administratives (Certificat hérédité, vente voiture, dossier aide sociale...).

→ monter un dossier à disposition des familles en mairie qui retracerait les démarches à effectuer en cas de décès.

Ce dossier pourrait être complété d'autres démarches avec un annuaire local d'intervenant qui pourraient être reprise sur le bulletin.

- Fuite d'eau (vers Michel Cellard au Bourg). Il faudrait profiter des travaux à réaliser pour sortir le compteur actuellement chez le propriétaire à l'extérieur (cout estimé à 750 € pour l'ensemble des travaux). Une réflexion devra être menée pour la généralisation à chaque fois que cela est possible en cas de fuite ou des opérations annuelles de changement.
- Visite du captage : enrochement fait par l'entreprise MAZET. Les bacs ont été mis en place. L'entreprise Guion a fait les portes qui sont désormais posées. Le crépit sera effectué prochainement par l'employé communal. Capot fougue pour protection à prévoir.
- Technicien CCMP a fait une communication sur la signalisation routière. Une barrette serait nécessaire pour l'auberge de St Sabin et les chambres d'hôtes du Vernolon. D'autres ajustements seraient nécessaires (secteur le Murat – la Loge) Prix prévisionnel : environ 480 € HT adopté à l'unanimité
- banquet des anciens (17 sept à St Sabin) : contexte particulier COVID. Faut-il maintenir ? Compte tenu du contexte, le conseil décide de reporter le repas, annulation du repas initialement prévu le 17/09/2020.
- Chemin du Lacat : Apport en caillou de Delmonico Dorel pour les travaux sur la piste.
- Brigitte GEOURJON a été désignée représentante de la commune à la CCMP commission culture/actions sociales.
- commission Finances à la CCMP : Ronan ARROUEZ
- commission attribution des places en crèche CCMP : Patricia MELA
- Enveloppe solidarité pour captage et chapiteau jeux de pétanque possible à hauteur de 60 %.
- Avenir de Colombier : il est nécessaire de commencer à réfléchir pour la reprise des commerces. Le conseil se penchera activement dès à présent sur la question.
- une prise sera mise à disposition du marchand de fromage qui vient le dimanche.

Prochaine réunion le 15/10/2020 à 20h00